

12 septembre , réunion avec le bureau :

Discussion sur le projet Tennis Camps et notre incompréhension à changer les règles en cours de saison , nous empêchant de développer correctement la structure, de travailler sereinement sur un projet global et commun (les critères trop haut , impossibilité de faire des stages avec des compétiteurs, redevance pas en lien avec les autres etc) .. D'autant que l'on nous demande en contrepartie de faire des animations pour le club ... (nous payons une redevance moins chère à Guérande sans contrepartie en retour)

Le bureau nous indique que la redevance augmentera quoi qu'il arrive, nous expliquons que nous sommes prêts à l'accepter dans une démarche raisonnable. Nous demandons une réévaluation des critères en expliquant qu'au lieu de le voir comme une démarche concurrentielle, ça devrait être vu comme complémentaire, nous sommes même prêts à réfléchir à un % reversé au club sur la partie stage haut niveau en plus de la redevance

Nous rappelons que nous laissons une somme d'environ **3700 euros** sur l'année au club de redevance sans utiliser toute la journée un court comme c'est notifié dans l'alinéa de notre contrat de prestataire, que nous faisons partie intégrante du club , équiper , bénévolat de Sarah Pitkoski sur la partie partenariat, capitainerie d'équipe 1 féminine etc ... équiper Padel